

FEDERATION ROYALE BELGE DE TENNIS DE TABLE
AILE FRANCOPHONE

PROVINCE DE NAMUR

Saison 2017-2018

P.V. de l'A.P. des clubs tenue à Auvelais le samedi 12 mai 2018.

Membres présents : Mmes Claire FOLIE – Isabelle PIETQUIN – Sandra VANCROUTSEN - MM.
Francis FRÉDÉRIC – Frédéric GRANDJEAN - Léon LIESENS – Pascal NOËL -
Bernard VAN KERM – Philippe WINAND.

Membre excusé : M. Jean-Claude OGER.

1. Vérification des pouvoirs

- a) procuration(s) : 18
- b) nombre de votants : 62

Nombre de clubs présents ou représentés : 62 sur 82

- Nombre de voix : 154

Remarque : Chaque club reçoit une voix par tranche entamée de 25 membres affiliés et activés pour les questions administratives.

2. Approbation du P.V. de l' A.G. précédente – Jambes 1/9/2017;

- Approuvé à l'unanimité des membres présents

3. Allocution du Président ff (M. Liessens) :

- Remerciements aux représentants des clubs présents ainsi qu'au club de l'E.B.S. qui nous accueille pour cette A.P. de fin de saison 2017-2018 ;
- Une minute de silence est observée à la mémoire des affiliés ou de leurs proches décédés au cours de cette saison ;
- Remerciements aux bénévoles du monde pongiste ;
- Remerciements aux membres du C.P., mes collègues, qui auront travaillé, durant cette saison, comme d'habitude, avec compétence et ardeur ;
- Quelques aspects constatés la saison dernière et qui sont toujours d'actualité :

Négatifs

Peu d'engouement pour les organisations provinciales ;

Les bénévoles ne sont pas nombreux et les différentes tâches incombent aux mêmes, d'où une certaine fatigue bien compréhensible ;

La gestion des tours finaux restent problématiques, une très bonne ambiance et du monde dans le local de Suarlée à Temploux ;

Quelques accrocs assez limités, parfois inattendus mais dont la conséquence a suscité des commentaires très durs, voire insultants ;

Positifs

Les championnats provinciaux continuent à être la fête et le rendez vous incontournable du ping namurois.

Excellente programmation qui permet de terminer à l'heure prévue.

Le Circuit provincial « Dandoy Sports », très bien suivi par les parents des jeunes pousses.

Les bons résultats obtenus lors des Championnats de Belgique par nos jeunes, nos seniors et nos vétérans. Récolte d'un grand nombre de médailles d'or, d'argent et de bronze.

4. Rapport du Secrétaire (M. Philippe Winand) :

- La province compte 3871 affiliés contre 3946 l'an passé, ce qui représente une perte de 1,9%.
Une petite analyse montre qu'il y a eu 574 nouveaux affiliés comprenant aussi des joueurs qui ont repris après interruption, contre 649 arrêts. Une différence de 75 affiliés. La répartition par catégorie d'âge est de 3% en jeunes, 25 % en seniors et 72% en A et V. Les départs en jeunes sont pratiquement compensés par les arrivées, ce qui n'est pas le cas en seniors et vétérans.
- Au niveau interclubs, cette saison a vu une augmentation des forfaits généraux, 15 en messieurs et 3 en dames.
- Un appel est fait pour que les affiliés créent leur espace personnel qui devient un outil de plus en plus utilisé. 2204 espaces personnel ont été créés dans la province. Il reste un effort à fournir pour les retardataires. Ceux qui éprouvent des difficultés peuvent toujours me demander de l'aide. La majorité des problèmes rencontrés proviennent des adresses mail qui ne sont pas correctes dans la base de données de l'aile francophone. Il suffit donc dans ce cas de m'envoyer la bonne pour que je la modifie dans le fichier central.
- Au sujet des transferts, l'inscription sur la liste se fait du 5 au 20 mai, elle est suivie par la confirmation qui s'étend du 21 mai au 5 juin. Les réclamations de classement seront clôturées le 14 mai et les classements définitifs publiés le 25 mai.

5. Situation financière (M. Jean-Claude OGER) :

- Pour cette saison, suite à l'initiative de Monsieur Noël de créer l'ASBL reprenant les commissions des Jeunes et de propagande, il est difficile de dire au stade actuel l'état de clôture de notre comptabilité pour 2017-2018. Il faudra donc attendre les dernières factures et la vérification des comptes par Madame Irène HECQ et Messieurs Emile ALOMAINE et Bernard BOUSREZ pour vous donner le résultat exact ; le détail de celui-ci vous sera transmis avant l'AG de début de saison 2018-2019 afin que vous l'examiniez et posiez les questions souhaitées lors de cette assemblée.
- Comme annoncé à l'AG de début de saison, une somme de 8 179,84 € venant des bénéfices réalisés les saisons précédentes a été budgétisée et 8 185,73 € ont été distribués aux clubs suivant des critères et une grille de répartition établis par Monsieur Van Kerm.
- 56 clubs ont ainsi été récompensés cette saison contre 44 la saison précédente. Le Top 3 2017-2018 est le suivant : Gembloux (N45) – 636,93 €, Ermeton (N126) – 542,57 € et Les Isnes (N28) – 518,98 €. L'attention est attirée sur le fait que ce partage a profité aussi bien aux « grands » clubs qu'aux « petits » et aussi que la somme reçue a été pour un ou l'autre club supérieure au total que tout ce qui leur a été facturé par le CPN pour toute la saison 2017-2018.
- Cette opération sera renouvelée pour 2018-2019 et la somme exacte qui sera distribuée sera communiquée à l'AG de début de saison.
- La facture de clôture du CPN pour 2017-2018 a été distribuée il vous est demandé de bien vouloir la régler pour le 31 mai. Plusieurs clubs ont droit à des remboursements ; ceux-ci seront effectués avant fin mai.

6. Rapport de la Commission Technique des Jeunes (M. Léon LIESSENS) :

- **Les Internationaux Jeunes de la Ville de Namur** se sont déroulés les 31 octobre et 1er novembre 2017. Réussite organisationnelle de Mme Isabelle Pietquin, Claire Folie et de nombreux bénévoles ; les invitations aux délégations étrangères pour la nouvelle édition ont été lancées ;

- **Le Circuit provincial « Dandoy Sports »** des jeunes s'est déroulé avec une recrudescence des inscriptions;
- **Compétitions « Jeunes » - CTJN**
Les jeunes namurois(es) ont participé aux différentes compétitions organisées à LLN :
 - dans leurs catégories d'âge, quelques vainqueurs du Top 12 et du ranking ;
 - ranking : classement par points attribués lors des critères ainsi que du championnat de Belgique ;
Quelques noms : Candice Lardinois, Estelle Duvivier et Lilly Laffineur ;
Nombreux podiums, 2ième, 3ième : Louis Laffineur, Nicolas Degros , Natacha Koszulap, Eloïse Duvivier, Jacques Quentin ;
Qualité namuroise toujours bien présente.
 - participation aux internationaux de Champagne, de la Ville de Namur, d'Alsace, de Catalogne et de Liège ;
 - Fin mai, une délégation se déplacera à Hasselt, compétition par équipe et en individuel ;
A suivre compétition à la VTTL.
- Dans leur formation, il faut reconnaître les mérites de chacun, qui vont tous dans le sens de la qualité en club pour l'interclubs, pour les entraînements provinciaux et de l'Aile francophone.
- Nous sommes fiers des résultats qu'ils obtiennent !
- La Commission Technique des Jeunes Namurois, une fois de plus, a le plaisir de présenter un bilan très satisfaisant en rapport avec les investissements financiers, humains, entraîneurs, parents. Tous méritent le respect !

7. Rapport de la Commission de Propagande (Madame Isabelle PIETQUIN) :

CHALLENGE ONLY GIRLS

Le challenge « Only Girls » se joue par équipe de deux, une classée et une non-classée ou non-affiliée et par handicap. Il se déroulera le dimanche 23 septembre. Un appel à candidature pour le local est fait. Nous avons reçu actuellement une candidature, celle de Philippeville. Cette organisation qui se déroule dans la plus grande sympathie et avec une très bonne ambiance, est une découverte du tennis de table pour certains et une occasion de jouer entre amies ou en famille pour d'autres. Elle rencontre du succès puisque la première année nous avons eu 12 paires contre 21 l'an dernier, soit près du double. Nous espérons que ce succès se poursuivra.

PORTES OUVERTES

Encore un succès. Cette année 18 clubs ont participé aux Portes Ouvertes et c'est 72 nouveaux affiliés qui ont été rentrés. C'est presque le double de l'an dernier (42). Le plus grand nombre est à Vedrinamur avec 18 affiliés mais les Isnes le suit de près avec 12, Moustier : 11, Champ d'En Haut : 9, Cipale : 7 et Suarlée : 6. Félicitations à vous, je ne peux que vous encourager à recommencer.

Le Circuit Dandoy Sports (Frédéric GRANDJEAN)

Beau succès de participation cette année. Seul petit bémol, la faible participation des joueurs du Sud. Des contacts seront pris avec les différents club de cette région afin de promouvoir la compétition. Si à l'avenir la situation ne s'arrange pas, la compétition sera déplacée dans un local plus proche de Namur.

8. Rapport de la Commission d'Arbitrage (Mme Claire FOLIE) :

- Depuis plusieurs saisons, les cours d'arbitrage voient le suivi et la réussite de nouveaux arbitres namurois.

Examen d'arbitre provincial :

Quatre candidats ont suivi les cours donnés par Franky Antoine et ont réussi l'examen ; il s'agit de : Sandra VANCRUTSEN (TTSC Moustier), Cédric COLLARD (TTSC Moustier), Fabienne CLEDA (TT Ermeton) et Marie-Anaïs EVRARD (Royal Palette Gembloux).

Ces 4 lauréats ont été invités au souper des champions de fin de saison afin de les féliciter de leur réussite et de leur remettre la cravate, le foulard et la plaquette nominative qui symboliseront leur fonction.

Examen d'arbitre régional

Sylvain MARTIN a réussi l'examen d'arbitre régional

Examen d'arbitre national

Joffroy HENRARD a réussi l'examen d'arbitre national

- D'ores et déjà, nous avons reçu plusieurs demandes pour des cours la saison prochaine. Celle-ci verra également l'organisation d'un cours de JA.
Toutes les informations pourront être trouvées sur notre site CPN en septembre.

9. Rapport de la Commission des Vétérans (M.Francis FREDERIC) :

- Avant tout nous nous devons de rendre hommage à ceux et à celles qui nous ont quittés depuis notre dernier rapport annuel dont notamment : Michel Honnay, Jean-Marie Pêcheux, Stéphane Guidon, Gaby Handelbergh, Alain Van Wetteren, René Lacrosse, Guy Traens, Dominique Deprez, Léon Anciaux, Adriaan Simons, Marcel Mignon, Marcel Regnier, Corinne Hardenne, Jean-Marie Tahir et Alfred Robe. Nous aurons aussi une pensée spéciale pour Andrée Crêvecoeur qui fut la 1 ère dame belge à être Championne du Monde en Aînées.
- C'est la 3 ième année que je dirige cette Commission et je reste séduit par le travail accompli par l'ensemble de ses Membres qui réalisent avec simplicité voulue le travail demandé. Et pour preuve le montage des épreuves officielles provinciales qui rencontrent une stabilité sur le plan des inscriptions. Les épreuves amicales suivent également le mouvement grâce à l'implication de dévoués responsables locaux.
- Notre province s'est à nouveau mise en évidence aux derniers championnats nationaux individuels et interclubs en restant la meilleure province de Belgique avec les multiples médailles récoltées (15 en or, 11 en argent, 11 en bronze soit 37 au total).
- Les distinctions provinciales « vétérans » ont été attribuées cette saison à Eddy Dewingaerden et à Katty Dreze pour le fair-play, à Georges Focroulle pour la Longévité sportive, à Lucien Goffaux pour le Grand Prix et à l'Amicale namuroise des Vétérans pour le Prix du Dévouement « Claude Ribière ». Tous les résultats et les informations concernant les vétérans sont repris dans un bulletin initié par l'Amicale namuroise des vétérans présidée par Mr Léon Liessens et qui en est à sa 25 ième année d'existence. Le site provincial namurois donne aussi maintes informations pour une bonne partie des activités des aînées et des vétérans. Nous remercions particulièrement les 18 clubs namurois qui ont accueilli toutes les épreuves vétérans avec le sérieux et le tact voulu.
- Sur le plan international 15 joueurs namurois sur les 30 belges inscrits seront présents aux championnats du Monde à Las Vegas, 44 joueurs se sont engagés pour le 64 ième tournoi

international de Trèves début juin. Une petite délégation de 3 joueurs a aussi participé en novembre dernier au tournoi international de Göteborg. Namur est reconnu hors frontières et des invitations sont régulièrement reçues.

- Si Namur dresse un bilan positif dans ses murs il est dommage de constater une régression de certaines épreuves à l'extérieur : annulation du critérium national des aînées et des vétérans, un tournoi de l'Aile francophone qui a réuni la plus faible participation en 20 ans d'activités. Le manque de communication en est probablement la cause et certains responsables francophones et nationaux doivent assumer.
- Le travail dans notre province est convaincant, la barre des 300 participants ayant pris part à au moins une épreuve aînées/vétérans est à nouveau dépassée. Et sur le métier le travail doit être remis, demain est toujours un autre jour. Nous devons nous y employer avec votre concours.

10. Tournois - Coupes - Critérium :

Coupe (Mme Isabelle PIETQUIN) :

- Comme maintenant chaque année, le nombre de participants pour la coupe de la Province est décevant et ce malgré nos efforts pour la rendre plus attractive pour vous. Cette année, 20 équipes messieurs et 6 dames se sont inscrites mais deux messieurs et une dame ont déclaré forfait avant même la première journée. S'il vous plait, parlez-en à vos joueurs, à voir l'ambiance qu'il y a lors de cette compétition, il est difficile de comprendre qu'il n'y ait pas plus d'inscrits.
Cette année encore, la Province de Namur remettra un chèque de 1.000 et 500€ aux premiers et deuxièmes de coupe, masculin et féminin. La remise de prix de cette année aura lieu le 20 juin à 18h30 à l'amphithéâtre Pedro Arrupe 2.
- Prenez déjà note que le premier tour de la coupe de la saison prochaine aura lieu le 20 octobre 2018. Il faut que vous nous aidiez à donner un coup de pouce à cette compétition qui est la seule qui offre la possibilité aux joueurs de tous niveaux de se rencontrer. Attention, la nouvelle responsable de la Coupe de la Province sera désormais, Sandra Vancrutsen.
- Félicitations au club de :
l'Impérial Bossière qui remporte la consolation dames et messieurs,
l'EBS qui remporte la coupe dame et
La Cipale qui remporte définitivement la coupe messieurs, puisqu'ils sont vainqueurs 3x de suite.

Masters (M Frédéric GRANDJEAN):

- Saison mitigée. Les masters du premier tour ont globalement eu moins d'affluence que la saison précédente. Ceux de 2018 ont pour la plupart rencontré une bonne affluence. Pour la saison 2018-2019, Beauraing n'organisera plus son tournoi. Les clubs de Rosée et Cipale organiseront un masters.

11. Interpellation :

Interpellation de M. Rudi Quertinmont (secrétaire du club de Moustier)

Que prévoit exactement, le règlement lors d'arrivée tardive d'un joueur ou d'une équipe qui n'a pas prévenu de son retard ?

Il y a une distinction à faire entre les matches en divisions nationales et ceux de IWB et provinciales. Dans le premier cas, les règlements sportifs nationaux (FRBTT) sont d'application alors que dans le second, il s'agit des règlements sportifs de l'AFTT (aile francophone).

Dans les deux cas, les joueurs doivent être, en tenue sportive, 10 minutes avant le début de la rencontre sous peine de perdre la rencontre par le score maximum de défaite.

Par dérogation et uniquement pour les équipes évoluant en divisions nationales, chaque rencontre d'interclubs doit se dérouler lorsque les deux équipes sont présentes, règlementairement au grand complet, 30 minutes au maximum après l'heure prévue de début de rencontre. Le motif du retard doit être mentionné sur la feuille de match ainsi que l'appel éventuel à la procédure de cas de force majeure. La cellule compétente examinera si le cas de force majeure est applicable auquel cas le résultat de la rencontre sera validé. Dans le cas contraire, le score de forfait simple est appliqué. La tolérance et le fair play doivent rester à l'esprit de tous pour une bonne convivialité sportive.

Interpellation de M. Etienne Guyot (président du club de Champ d'en Haut)

Certains joueurs du club montent E6 avec peu de victoires dont plusieurs face à des débutants.

Le club ne pourrait-il intervenir pour les empêcher de monter trop rapidement et en tout cas s'ils n'ont pas le niveau suffisant.

Le classement de ces joueurs a été revu car le programme n'avait pas tenu compte du nombre de matches joués qui était inférieur à 10. C'est la limite pour considérer que le joueur est inactif.

12.Elections statutaires pour la nomination des représentants à l'assemblée générale de l'AFTT :

Sont sortants : Claire FOLIE – Francis FREDERIC – Léon LIESENS – Jean-Claude OGER - Pascal NOEL - Christophe SOUMOY– Isabelle PIETQUIN - Bernard VAN KERM - Philippe WINAND.

Nouveau candidat :
Vincent DUVIVIER.

Ne se représente plus :
Jean-Claude OGER.

Le tableau des résultats est annexé ci-après.

13.Elections statutaires pour la nomination de Pascal NOEL, membre du CPN coopté.

Le tableau des résultats est annexé ci-après.

13.Clôture par le Président provincial.

- Le tennis de table ne doit pas redevenir un sport d'arrière salle de café. Nous sommes très contents de constater que beaucoup de locaux s'améliorent et que des projets de construction deviennent concrets (Rosée, Loyers ...)
- Les membres du C.P. souhaitent que chaque pongiste retrouve ou garde le plaisir de jouer.
- Restons fair-play en toutes circonstances, jouer n'est pas la guerre, le stress est déjà tellement présent dans la vie de tous les jours qu'il ne faut pas en ajouter.
- Enfin, n'oublions pas que l'attitude de nos jeunes n'est jamais que le reflet de la conduite de soi-disant adultes.

Il est temps de recharger ses accus, tous les membres du C.P. vous souhaitent de très bonnes vacances.

REVENEZ EN FORME

Le secrétaire,

Ph. WINAND

Le président ff,

L. LIESENS

SITE INTERNET PROVINCIAL : www.frbtt-namur.be

Elections statutaires A.G.P. du 12 mai 2018 - Auvelais

Annexe au P.V. de l'A.G. du 12 mai 2018

Elections pour les représentants namurois à l'AG de l'AFTT

Clubs présents ou représentés : 61/82

Nombre de voix : 154

140 bulletins rentrés

8 bulletins nuls

Majorité : 67 voix

1 Van Kerm Bernard	131
2 Soumoy Christophe	124
3 Winand Philippe	121
4 Noel Pascal	118
5 Liessens Léon	103
6 Frédéric Francis	102
7 Pietquin Isabelle	100
8 Folie Claire	90
9 Duvivier Vincent	74

Elections de Pascal Noel coopté pour le CPN

Clubs présents ou représentés : 61/82

Nombre de voix : 154

148 bulletins rentrés

0 bulletin nul

Majorité : 75 voix

OUI : 137

NON : 11

